toutes les villes ensemble. Par ce moyen le gouvernement ne pourrait saisir tous les citoyens. De plus, nous dirions au paysan stupide : Tu ne veux pas faire comme nous, tu veux payer l'impôt et fournir tes fils pour tuer les ouvriers, tes frères ; eh bien paie donc tout seul, nous te laisserons toutes les dettes de l'Etat sur le dos... »

La *Marseillaise*, admire la *naïveté* de ce style. Naïf, c'est possible ; mais haut en couleur, c'est certain. Ce Berrichon-là a dû pressentir que sa prose passerait dans le journal de M. Rochefort, et il aura tenu à ne pas détoner.

Il s'est même laissé trop emporter. *Paysan stupide*, sous la plume d'un *paysan*, pour le coup, c'est cela qui est naïf.

M. Prévost-Paradol continue à écrire dans le *Journal des Débats*. Vous voyez que l'évolution n'était pas si positive qu'on a bien voulu le dire.

Voici une innovation dans les habitudes parlementaires, que je livre à la méditation de nos *honorables*.

C'est dans le conseil communal de la ville de Gand que le fait s'est produit.

Usant d'un droit ancien mais non abrogé, un des conseillers a pris la parole en *flamand*.

Aussitôt un de ses collègues, se prévalant du même droit a soutenu ses opinions en *allemand*.

L'orateur n'a eu à répondre à aucune objection !

Ne serait-ce pas un merveilleux moyen de faire régner la concorde parmi nos représentants ?

Personne, selon l'usage, ne voudrait avouer son ignorance du breton de M. Glais-Bizoin, de l'auvergnat de M. Du Miral, de la langue-d'oc de M. Granier de Cassagnac, du provençal de M. Ollivier, de l'alsacien de M. Keller, etc., etc., et *faute de s'entendre* tout le monde serait d'accord.

Le commissaire du gouvernement s'exprimerait en français pour le principe.

Le citoyen Rochefort serait autorisé à parler argot.

La *Loire* annonce, mais sans dire pourquoi, que le capitaine Gausserand, du 4e de ligne, qui commandait le détachement qui a fait feu à la Ricamarie, vient d'être appelé à Paris par dépêche télégraphique.

Nous nous étonnions bien un peu de n'avoir pas eu encore de médecin aliéniste dans toutes ces histoires électorales qu'on a déroulées sous nos yeux. Dieu merci ! nous tenons notre médecin aliéniste, notre « médecin spécial, » comme dit M. Genteur. La « stupation fréquente » est un symptôme de folie dans *M. de Pourceaugnac*. La préfecture des Deux-Sèvres aurait bien voulu ajouter à la liste déjà si longue des symptômes de la médecine légale, à côté de la monomanie raisonnante, le « vote indépendant. »

Plus vrai qu'il n'en a l'air dans sa forme paradoxale, ce dialogue qui termine la *Chronique* de M. Pierre Véron au *Monde illustré*.

— Mon cher, vous avez beau dire, ce Z..., n'est pas mon homme, pas du tout.

— Je vous assure que vous avez tort.

— J'ai tort ! j'ai tort ! Mon bon, il ne me parait pas en odeur de pureté...

— Laissez donc !

— Enfin, le prendriez-vous pour ami ?

— Mais oui.

— Pour gendre ?

— Tout de même.

— Pour caissier ?

— Ah ! dame !...

La nomination de M. le vicomte de Richemont, au Sénat, a inspiré un article très-juste à M. Emile de Girardin :

Parmi les bases proposées le 2 décembre 1851 à l'acceptation du peuple, et qu'il a acceptées par voie de plébiscite, se trouve celle qui suit :

5° Une seconde assemblée formée de toutes les ILLUSTRATIONS DU PAYS, pouvoir pondérateur, gardien du pacte fondamental et des libertés publiques....

M. de Richemont, ajoute M. de Girardin, est-il une illustration ? Il sera bien difficile de répondre oui. Donc on aurait pu laisser M. de Richemont à la Chambre des députés.

Excellent homme, ce brave docteur X...

Il n'a qu'un seul défaut, c'est d'être joueur comme les cartes et ce défaut-là fait passer de tristes quarts d'heure à sa femme.

Ainsi, pas plus tard que la semaine dernière, il avait invité à dîner plusieurs clients sérieux.

A six heures, Madame se trouvait déjà au salon avec ses invités, lorsque le domestique s'approche discrètement et lui glisse ces simples mots :

— *Madame, monsieur a emporté les couverts ! ! !*

Vous voyez d'ici cette pauvre maîtresse de maison obligée, non point seulement de dissimuler son trouble, mais encore, par une conversation vive et enjouée, de faire oublier à ses convives affamés l'heure du dîner.

En vérité, madame Scarron avait beau jeu lorsqu'il ne s'agissait que d'un rôti.

Cependant l'heure s'avance ; six heures et demie... sept heures... Monsieur n'arrive pas.

Madame redouble d'amabilité.

Enfin, vers sept heures un quart, retentit un formidable coup de sonnette, et presqu'aussitôt apparaît le docteur.

— Eh quoi ! chère amie, ces Messieurs ne sont pas à table, dit-il en entrant. — Tu sais bien qu'on n'attend jamais un médecin !

Une minute s'écoule alors, minute d'angoisses et de tortures, s'il en fut jamais pour Mme X...

Mais la porte de la salle à manger s'ouvre à deux battants, et Baptiste d'une voix solennelle annonce :

— Madame est servie !

Le docteur avait gagné !

Un trait charmant de la reine d'Angleterre.

Ayant appris récemment qu'une journalière, âgée de 101 ans, et qui vit, dans le Berkshire, sur les terres M. Headington, l'agronome bien connu, avait exprimé maintes fois le désir de la voir avant de mourir, la reine s'est rendue la semaine dernière, à l'improviste, avec la princesse Beatrice, chez M. Headington. Là elle s'est fait conduire auprès de la pauvre vieille, tout ébranlée, et s'est entretenu un bon quart d'heure avec elle. Si notre centenaire n'en est pas morte de joie, ce n'a pas été faute de contentement.

Un mot lugubre dit à la soirée de jeudi chez M. le Ministre des affaires étrangères et reproduit par la *Liberté* :

Le secrétaire d'une ambassade du Nord a eu le succès de la soirée avec ce joli écho d'un ministère — rive droite :

A la réception de ce ministère, où les têtes avaient un air penché très significatif, un groupe d'habits noirs, alors que les salons étaient à peu près vides, se tenait obstinément fixé dans une embrasure de fenêtre et parlait bas, — comme dans la *Muette*.

— Que font-ils donc là ? dit au maître de céans un de ses intimes.

— Ne le voyez-vous pas, repartit celui-ci, ils attendent le corps.

Ce n'est pas chose toute simple, paraît-il, qu'un grand homme ait sa statue. Le lendemain de la mort de Lamartine, il y eut un élan générale qui aboutit à l'ouverture, simultanément, de deux souscriptions, l'une locale, par les compatriotes du poëte, l'autre nationale, par trois journaux de Paris.

Celle-ci échoua ; les trois journaux réunirent une somme insuffisante, vingt mille francs. L'autre eut un entier succès ; à sa clôture, qui est toute récente, la liste des dons comprend un total de 55,200 francs. Lamartine serait-il donc plus poëte mâconnais que poëte français.

Une jolie anecdote politique.

M. Emile Ollivier, en rentrant chez lui ces *derniers jours*, à une heure du matin, trouva un billet de l'Empereur ainsi conçu :

« Je vous prie de vous rendre aux Tuileries, quelque soit l'heure à laquelle ce mot vous parviendra. »

Un moment indécis sur ce qu'il avait à faire, le député du Var prend bientôt son parti... et dans l'impossibilité où il est de trouver une voiture, il se rend à pied au château ; il y arrive à près de deux heures du matin. Aussitôt admis auprès de Napoléon :

— Je vous remercie d'avoir pris mon invitation au pied de la lettre, lui dit l'Empereur ; beaucoup d'autres ne fussent venus que le matin.

Suivit une conversation dont nous ne connaissons pas le premier mot.

Paris-Caprice raconte un fait divers oriental d'une certaine originalité :

« J'ai lu dans les journaux que le carême musulman, le *Rah'm' dam*, venait de commencer.

» On sait que le jeûne absolu, du lever au coucher du soleil, est la condition *sine qua non* de ce temps de pénitence, chaque jour.

» Mais devinez un peu comment les muphtis déterminent le moment à partir duquel les enfants doivent jeûner.

» Je vous le donne en cent. Non. J'aime mieux vous le dire tout de suite. Il y a dans chaque mosquée un instrument que j'appellerai le *maxillomètre ;* il sert à mesurer la mâchoire des jeunes mahométans.

» Dès l'instant que vous avez la dimension réglementaire, fussiez-vous rachitique, poitrinaire ou anémique, vous devez jeûner, dussiez-vous en crever.

EDMOND DUVAL

Chambre consultative d'agriculture de l'arrondissement de Lille.

Séance du 8 décembre 1869.

En l'absence de M. des Rotours, vice-président, retenu à Paris comme membre de la Chambre des députés, la séance est présidée par M. Lecat-Butin.

Etat numérique des récoltes en grains et autres farineux faites en 1869. — L'ordre du jour appelle l'examen de l'état numérique des récoltes en grains et autres farineux faites dans l'arrondissement de Lille.

M. Baucarne, secrétaire, après avoir donné communication de la lettre écrite à ce sujet par M. le conseiller d'Etat, chargé de l'administration du département, lit le rapport qu'il a présenté sur l'ensemble du travail communiqué.

Il résulte de ce rapport que 26,062 hectares 31 ares ont été ensemencés en blé. Cette quantité, qui est supérieure aux années 1866 et 1867, n'est inférieure à celle de 1868 que de 128 hectares ; mais la récolte de 1869 peut être considérée comme égale à la précédente pour la quantité et la qualité.

Le rendement qui est annoncé comme devant être de 25 hectolites 22 litres à l'hectare, peut être regardé comme le produit d'une année moyenne, mais il est inférieur à 1868 de 4 hectolitres 4 litres par hectare, soit pour la totalité de l'arrondissement 106,458 hectolitres. Ce déficit devient plus important en tenant compte de la différence du poids et de la qualité.

Le produit total récolté étant de 659,321 hectolitres 39 litres, et les besoins réclamés pour la consommation s'élevant à 1,123,407 hectolitres 20 litres, il en résulte un déficit de 464,085 hectolitres 81 litres.

1,039 hectolitres auraient été ensemencés en méteil ou mélange de froment.

1,335 hectares 95 ares ont été cultivés en légumes secs donnant un rendement de 25 hectolitres 93 litres par hectare, soit, pour la totalité, 34,648 hectolitres 10 litres.

Les autres menus grains figurent à l'état pour 362 hectares.

Le rendement par hectare étant de 14 hectolitres 26 litres accuse un produit total de 5,164 hectolitres 40 litres.

Cette récolte qui comprend les haricots et les pois, a été médiocre.

5,340 hectares 52 ares ont été cultivés en pommes de terre. C'est à peu près la quantité d'hectares ordinairement cultivés.

Le produit à l'hectare serait de 185 hectolitres 68 litres, soit, pour la totalité, 991,655 hectolitres 81 litres.

La maladie qui a atteint ces tubercules tend à diminuer chaque année.

Concours d'animaux de boucherie. — Il est donné lecture de la lettre de M. le conseiller d'Etat en envoi de la délibération prise par le Conseil général à la suite de la communication qui lui a été donnée de la circulaire de M. le ministre de l'agriculture et du commerce relativement aux concours d'animaux de boucherie.

Le produit par hectare serait de 25 hectolitres 59 litres, soit un produit total de 26,593 hectolitres.

43 hectares auraient été cultivés en épeautre.

La culture du seigle se serait étendue sur la quantité de 1,253 hectares 74 ares donnant une récolte moyenne de 23 hectolitres 42 litres par hectare, soit pour la totalité, 29,348 hectolitres 76 litres.

L'orge aurait été cultivé sur une étendue de 655 hectares 61 ares, annonçant une moyenne de 39 hectolitres 38 litres par hectare, soit pour la totalité, 25,820 hectolitres 65 litres.

Il est à remarquer que cette culture qui autrefois ne figurait pas dans les statistiques, prend chaque année une place de plus en plus marquée dans nos assolements. Cette augmentation viendrait de ce que l'orge récolté dans le pays trouve un emploi plus productif dans la brasserie locale.

L'avoine a emblavé en 1869 une étendue de 8,078 hectares 53 ares.

Le rendement n'arrive, cette année, qu'à 48 hectolitres 87 litres à l'hectare, donnant un produit total de 394,875 hectolitres 84 litres. C'est une différence en moins sur 1868, de 5 hectolitres 14 litres.

Les besoins de la consommation étant de 610,353 hectolitres 98 litres accusent un déficit de 215,478 hectolitres 14 litres.

La cause principale de l'infériorité de cette culture doit être attribuée aux variations subites de la température.

A la demande de plusieurs membres et afin de s'éclairer sur la question, la Chambre ajourne l'avis à donner sur les points indiqués dans la délibération du Conseil général.

Culture du tabac. — Lecture est donnée de la lettre de M. le conseiller d'Etat en envoi de la délibération prise par le Conseil général dans sa séance du 30 août en ce qui concerne la culture du tabac.

La chambre remercie le Conseil général d'avoir bien voulu appeler de nouveau la sollicitude du gouvernement sur la situation déplorable de cette culture dans le departement.

La chambre appuie de toutes ses forces les conclusions du travail exposé au Conseil général pour l'obtention de l'exportation des tabacs à l'étranger si les prix offerts aux planteurs à la table d'expertise ne sont pas assez rémunérateurs ; pour cela il conviendrait de réviser les tarifs douaniers actuellement en vigueur. Ces facilités donneraient de nouvelles garanties et les planteurs n'auraient plus le droit de se plaindre des prix qui leur sont accordés.

Le secrétrirn,

BAUCARNE-LEROUX.

Chronique Locale

Un épouvantable accident a eu lieu ce matin à Tourcoing dans la filature de MM. Vandenbergue-Marescaux et Ce, rue Sainte-Barbe. Vers sept heures, deux ouvriers chaudronniers étaient occupés à réparer un générateur, quand tout-à-coup un jet de vapeur s'échappant de la jointure de deux tuyaux vint frapper en plein visage ces malheureux qui furent asphyxiées sur le coup, et affreusement brûlés. Tous les soins qu'on leur prodigua demeurèrent inutiles ; ils ne donnèrent plus signe de vie. Leurs cadavres ont été transportés à l'Hôtel-Dieu.

Ces deux infortunés étaient âgés l'un de 45 ans, l'autre de 32 ; le premier était marié et père de plusieurs enfants. Ils étaient occupés par la maison Menier, de Fives, et avaient été envoyés à Tourcoing pour opérer diverses réparations chez MM. Vandenbergue et Marescaux.

M. le procureur impérial est à Tourcoing cette après-midi ; il procède à l'enquête.

La chambre de commerce de Lille, vient de procéder à la nomination de son bureau.

Pour les fonctions de président en remplacement de M. Kuhlmann, démissionnaire, les voix se sont réparties entre les deux plus anciens membres de la chambre, M. Ch. Verley et M. Henri Bernard,

M. Verley a eu 7 voix, M. Henri Bernard 6.

M. Verley n'ayant pas accepté dans ces conditions de vote, et M. H. Bernard s'étant retiré, au second tour, M. Verley a été nommé.

Pour la vice-présidence, M. Henri Bernard a eu 6 voix. M. Victor Saint-Léger 5, M. Em. Delesalle 1, M, Adrien Bonte 1.

M. Henri Bernard a été nommé vice-président.

M. Jules Decroix a été élu trésorier et M. Blondeau secrétaire.

La Chambre a décidé que le portrait de M. Kuhlmann, qui l'avait présidée pendant vingt-quatre ans et qui lui avait fait un don de 100,000 fr., serait placé dans la salle de ses délibérations.

Que signifie cette nouvelle donnée par la *Lys* de Courtrai ? « Nos industriels — dit la feuille belge dont nous reproduisons l'affirmation sous toutes réserves — nos industriels sont vivement agités par une importante nouvelle venue de France. Nos fabriques de toiles, cette source de prospérité des Flandres, sont menacées. Voici une dépêche qu'un de nos grands industriels a reçue ce matin :

» Le traité de commerce conclu entre la France et la Belgique le 1er mai 1861 et la convention du 12 mai 1863 sont violés. La douane de Lille a reçu de M. le ministre du commerce de France l'ordre de ne plus tenir compte des types et d'arrêter toute toile écrue plus ou moins lessivée ou ardoisée. »

L'application récente de la loi réduisant à 1 fr. la taxe applicable aux correspondances télégraphiques circulant entre deux bureaux quelconques de France a eu immédiatement pour effet d'accroître le nombre des télégrammes dans une très-large mesure.

Les nombres suivants, qui représentent les dépêches taxées dans l'intérieur de la France, pendant les mois de novembre 1868 et 1869, donneront une idée de l'essor énergique imprimé à la télégraphie par cette nouvelle réforme :

Mois de novembre 1868 (tarif ancien) 291,031.

Mois de novembre 1869 (tarif réduit) 485,122.

Différence en plus : 184,191. *(Progrès).*

Il est à peu près décidé que le nouveau règlement administratif concernant les envois d'argent par la voie télégraphique sera mis en vigueur au 1er janvier prochain.

Le Conseil d'Etat vient d'adopter définitivement, sur le rapport de M. Goussard, ce règlement, dont nous avons esquissé, il y a quelque temps, les dispositions générales.

A dater du 20 décembre, le train express qui part de Bruxelles (Midi) pour Tournai à 8 h. 30 m. du soir, fera arrêt à Leuze et son itinéraire sera modifié comme suit entre Ath et Tournai. Ath, D. 9 h. 25 m. du soir, au

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 21 DÉCEMBRE 1869.

— 47 —

TRISTAN DE BEAUREGARD

PAR LE

MARQUIS DE FOUDRAS.

(Suite).

XXVI

LE MANOIR RAJEUNI. — LA CHASSE.

Le lendemain de l'entrevue que nous avons racontée dans le chapitre précédent, l'habitation des deux orphelins offrait aux regards de leurs rustiques voisins un spectacle si différent de celui auquel ils étaient accoutumés, que les plus anciens d'entre eux ne se souvenaient pas d'en avoir jamais vu un semblable. La grande cour, convertie, comme on sait, en annexe du jardin, de manière à ce que le tout réuni fît une espèce de parc, la grande cour, disons-nous, était sillonnée en tous sens et à chaque instant, tantôt par des voitures conduisant leurs maîtres au bas du perron du château et revenant ensuite lentement vers les communs où étaient situées les nouvelles remises ; tantôt par des cavaliers qui arrivaient au galop, après être venus peut-être au pas pour ménager leurs montures ; tantôt aussi par des domestiques chargés de malles, de valises et de carton. Enfin il y avait là tout le mouvement qui annonce, en pareille circonstance, une grande et large hospitalité : quelques-uns de nos lecteurs savent par la pratique ce que nous voulons dire.

Nous avons oublié un détail qne nous nous hâtons de rétablir ici : dans l'éloignement, du côté des dépendances du château, on entendait les hurlements confus, mais cependant harmonieux pour certaines oreilles, d'une meute impatiente et nombreuse.

« C'est M. le comte qui plante la crémaillère aujourd'hui, » se racontaient les paysans réunis sur la place du village après la sortie des vêpres, car c'était un dimanche que ces choses se passaient.

« C'est ce pauvre Beauregard qui est en bon train de se ruiner » disaient à leur femme ou à leur domestique les invités du jeune comte, pendant qu'ils franchissaient à cheval ou en voiture la grille de ce manoir, beaucoup trop bien restauré, au gré de la prudence des uns et de l'envie des autres.

A l'heure du dîner, la réunion avait été complétée par l'arrivée successive de tous les personnages attendus ; elle était nombreuse, et composée dans le but d'une ouverture de chasse qui devait avoir lieu le lendemain. Quelques personnes avec lesquelles la famille beauregard n'avait jamais eu que de rares et cérémonieuses relations, n'avaient été invitées que pour cette première solennité, et après leur départ, il ne devait plus rester au chateau, mais ceux-là pour une semaine, que le baron d'Igornay et son fils César ; monsieur et madame Aldonce de Fourcy, le ménage du Cantel, les deux Ragonneau et le chevalier d'Artimon, en un mot ceux qui composaient la phalange soigneusement triée, que madame Briant, dans ses jours de soleil, appelait sa société intime. Ce choix était une galanterie ingénieuse de Tristan . et une attention délicate d'Aliette pour la famille du docteur, qui devait naturellement participer chaque jour à tous les plaisirs réglés par le programme des deux orphelins, et compatibles avec leur deuil bien récent encore.

Beauregard et sa sœur reçurent leurs convives avec une aisance noble et gracieuse, qui était bien plus le fruit de leurs instints de race que le résultat de leur éducation simple et presque sauvage. Tristan surtout, que sa qualité d'homme et sa position de maître de maison mettait plus à son aise, déploya dans cette circonstance, toute nouvelle pour lui, des qualités et des agréments qu'Alliette elle-même n'avait jamais soupçonnés. Toutes les aspérités de son caractère, si saillantes dans l'intimité quand il était dominé par son imagination ardente et mélancolique, avaient disparu pour faire place à des manières affectueusement et dignement polies, et à un langage spirituel et mesuré. Peut-être n'était-il si parfaitement bien, que parceque son orgueil se trouvait passagèrement satisfait ; mais si ces hôtes étaient contents de lui, qu'importe ! Que faut-il le plus habituellement pour qu'un homme ait toute sa valeur ? qu'il soit dans la vérité souvent contrariée de sa disposition morale, et qu'il puisse s'abandonner à des goûts qui deviennent une souffrance quand on est obligé de les combattre : triste nécessité, dans laquelle il nouss est impossible de ne pas voir la cause de la plupart des plaies qui rongent le corps social.

Quant à Alliette, il n'y eût qu'une voix pour déclarer qu'elle offrait le type le plus accompli de maison. Rien ne lui avait été appris touchant les soins qu'elle remplissait pour la première fois, mais elle avait tout deviné, et elle s'abandonnait à ses nouveaux devoirs avec une grâce facile qui avait le charme d'une longue habitude. Sa réserve était attirante, son empressement calme, son désir d'être agréable à chacun si naturellement général, que tout le monde pouvait en jouir sans que personne se crut en particulier le droit de penser qu'il l'inspirait : chaste et captivante banalité dont nul ne se trouvait blessé, car on sentait qu'elle prenait sa source dans ce sentiment délicieux qui est le plus grand charme de la femme et peut-être sa première vertu.

Il ne saurait entrer dans le plan de cet ouvrage, de raconter heure par heure, ou même jour par jour, ce qui se passa au château de Beauregard pendant la réunion dont nous venons de parler aussi succintement que nous l'avons pu. Qu'importe, en effet, à nos lecteurs, de savoir avec détail que, à l'ouverture de la chasse à tir, Tristan, qui était le plus habile de la compagnie, eût le bon goût de laisser Fourcy et César d'Igornay se disputer la royauté d'adresse ? Qu'importe aussi que nous suivions les hôtes passagers du château jusque dans leur appartements particuliers, pour les entendre critiquer le soir ce qu'ils avaient loué outre mesure pendant le jour, et les voir se consoler de l'élégante réception qui leur était faite par de sinistres prédictions sur l'avenir du jeune et imprudent châtelain qui leur ouvrait à la fois au grand large son cœur et son manoir ?

(La suite au prochain numéro.)